

## Des Préalpes à l'Europe: le combattant suisse à la fin du moyen âge

Le libellé de ma communication se veut explicite. La première partie évoque un espace géographique, la seconde un modèle de soldat, saisi dans un encadrement chronologique. La tâche, à mes yeux fascinante, qui m'incombe, est de camper, de comprendre, de faire revivre, d'accompagner ce combattant qui, à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècles, dans une aventure insolite et une épopée sauvage, descendu des Préalpes, et abandonnant le Plateau suisse, ignore les frontières dites naturelles, franchit le Jura, traverse le Rhin, se déverse dans la plaine lombarde.

Je sais le danger qui me guette: celui de donner à ma démonstration le visage et les vertus d'un cas d'espèce, donc par le biais d'une définition de ce dernier, de valoriser les résultats obtenus. Pour échapper à cette tentation, la règle que je m'impose est d'essayer de définir en quoi le soldat suisse de ce temps est comparable, voire semblable aux autres soldats de la fin du moyen âge, mais aussi en quoi et surtout pourquoi il s'en distingue.

Pour comprendre la nature profonde d'un combattant, de quelque époque que ce soit, pour saisir ses actions et réactions, pour capter les reflets de son comportement, il ne suffit pas de les étudier dans le cadre des forces armées dans lesquelles il sert, ou dans le contexte du conflit où il est engagé. Il faut d'abord et surtout analyser la naissance et la formation du soldat à la lumière des institutions politiques, économiques et sociales du pays qui est sien.

La naissance de la Confédération n'est ni le résultat d'un coup de dé, ni l'expression d'une volonté créatrice consciente. Elle n'apparaît due ni à l'absurde, ni à la raison maîtrisée. Elle signifie, sur un fonds de données géographiques et institutionnelles, la réalisation de virtualités politiques, économiques et sociales, transmises en même temps que modifiées, d'âge en âge, de génération en génération. Donc point de hasard, certes, mais non plus de déterminisme rigoureux. Des structures féodales, infléchies par les vicissitudes du grand interrègne, une affirmation d'autonomie régionale très appuyée, phénomène alpin caractéristique de l'époque, l'ouverture du col du Gotthard et son utilisation par et pour le marché de Milan, autant de certitudes acquises, nullement contestées, point contestables, qui, après coup, permettent d'expliquer le comment, sans d'ailleurs autoriser toujours à comprendre le pourquoi. Mais l'évolution n'apparaît point inintelligible. Une première phase qu'on peut appeler „régionale“, fonction de l'axe nord-sud, donc qui relie l'Italie à l'Allemagne, dans le prolongement de la route du col, avec pour jalons successifs, la Confédération des trois cantons primitifs, Uri, Schwyz et Unterwald, dite aussi Confédération du Gotthard. Puis, grâce à l'alliance avec Lucerne, la Confédération du Lac qui devient, grâce au pacte scellé avec Zurich, Zoug et Glaris, la Confédération des sept cantons auxquels viendra s'adjoindre Berne, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce dernier accroissement entraîne, non seulement au sein des Ligues la présence d'une république

patricienne de poids, en pleine formation étatique territoriale, mais aussi en plus de l'axe nord-sud, une nouvelle ligne de force qui s'étend du nord-est au sud-ouest, entre les Alpes et le Jura. Phase „régionale“, à laquelle va succéder une phase „nationale“, qui voit „le Louable corps helvétique“, comme l'appellera plus tard la diplomatie française, s'étirer, s'étendre peu à peu, pour occuper au cours d'une croissance de quelque 180 ans, à peu près l'espace qui est le sien aujourd'hui. Phase „nationale“ qui, dès les guerres de Bourgogne, puis celles d'Italie, se transforme en phase „européenne“ puisque ces chapitres importants de la première moitié du XV<sup>e</sup> et de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, voit la Confédération aux prises avec les grandes puissances de ce temps.

Mais entendons-nous bien. Les expressions phase „régionale“, phase „nationale“ et phase „européenne“ ont avant tout une signification d'ordre géographique. Elles n'impliquent point de transformation institutionnelle digne de ce nom. L'expansion territoriale s'inscrit toujours dans un fédéralisme outrancier, traduisant la volonté des cantons, petits Etats souverains, aux intérêts parfois communs, souvent contradictoires, aux régimes différenciers, au particularisme aigu. Univers liliputien certes, et pourtant étonnamment bigarré. Voici donc ce petit monde des Ligues, avec ses démocraties médiévales à Landes-gemeinde, sorte d'assemblées communautaires au pouvoir gestionnaire, mais aussi politique réel, ses villes à régime corporatif, ses cités patriciennes et, entre elles, la société paysanne des Etats urbains, subordonnée à la bourgeoisie des chefs-lieux, mais proche socialement, et surtout au plan des mentalités, de la société rurale dominante de la Suisse primitive.

Il résulte de cette étrange constellation, la seule de ce genre qui ait permis en Europe la naissance d'un Etat moderne, des tensions sans cesse renouvelées — phénomène en quelque sorte lié à la nature insolite des pactes — non seulement entre cantons, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci. Parallèlement pourtant, et de manière à la fois contradictoire et complémentaire, se manifeste un processus d'osmose, donc de pénétration réciproque. Et ce second phénomène de diffusion et de contamination entre couches socialement proches, mais politiquement différenciées, ou politiquement rapprochées et socialement distinctes, se réalise en premier lieu au travers du corps perméable qu'est la force armée qui regroupe périodiquement les combattants de toute part et de toute sorte.

La force armée suisse de ce temps, surtout à l'époque des guerres de Bourgogne et d'Italie, offre un certain nombre de particularités qui la font se démarquer nettement de celles des autres pays. Il y a bien sûr d'abord cette puissance de frappe qui retient l'attention des contemporains et qui la rend sinon invulnérable, du moins invincible pendant un bon demi-siècle. Mais cet aspect, pour spectaculaire qu'il soit, ne paraît pas primordial, tant il demeure évident que d'autres nations, au cours de leur histoire, peuvent se prévaloir d'une supériorité militaire sur leurs voisins. Ce qui doit être retenu relève moins de la force de frappe, que de la nature de l'instrument dont elle demeure l'expression première. Une armée faite d'infanterie, presque toujours privée d'armes spéciales, à la discipline incertaine, aux rangs compacts, à la fois redoutable dans l'affrontement et peu maniable à la manoeuvre, difficile à ordonner, à diriger, à commander, mais qui s'impose par la masse de ses effectifs, la violence de ses assauts et l'engagement sans réserve des combattants qui la composent.

L'importance des effectifs a de quoi surprendre. On estime la population des huit premiers cantons qui prennent part aux guerres de Bourgogne à 230.000 habitants au maximum, dont 55.000 au plus sont aptes à porter les armes. Au cours des guerres d'Italie, les chiffres s'accroissent par l'entrée de cinq nouveaux cantons, l'occupation des baillages communs et la participation de quelques villes alliées. Tout compte fait, même en voyant grand, on ne franchit pas la barre des 400.000. Or, en quarante ans, de Grandson à Marignan, les Suisses opposent à leurs adversaires, le duc de Bourgogne, l'empereur Maximilien ou encore les rois de France, de manière répétée et fréquente, une force militaire qui dépasse 20 000 hommes, étant rappelé et précisé qu'à la même époque, des milliers de combattants sont engagés sous d'autres drapeaux. Un tel nombre laisse apparaître l'existence d'un élan belliqueux durable et consenti, sécrétion ou émanation d'un corps social composite, lui-même marqué par l'empreinte d'un système politique de nature inattendue. Bien avant la France de la Révolution ou celle de l'Empire, la Confédération est une nation en armes, mais contrairement à la France, une nation où la puissance militaire ne servira que très imparfaitement le pouvoir et l'Etat.

On peut, au cours de cette période, distinguer trois types de combattants: le bourgeois ou le paysan, levé régulièrement par l'autorité et qui se regroupe dans les contingents cantonaux. Il y a aussi l'homme qui part à l'aventure, s'enrôle sous la bannière d'un seigneur ou d'un prince, un mercenaire donc, un précurseur des engagés de ce qu'on appellera dans l'histoire suisse le service étranger. Il y a surtout, catégorie plus nombreuse qu'on ne l'a généralement admis, le combattant volontaire, le compagnon des corps francs, type né de la prise de conscience d'une vie médiocre ou misérable, à quoi s'ajoute l'assurance d'une supériorité physique, le tout surgi souvent à la lueur d'une querelle de village, avec pour motivation d'arrière-fond, comme l'ont démontré de récentes études, un poids démographique inconnu, ou une dépression économique soudaine.

La présence simultanée de contingents réguliers, de mercenaires et de compagnies sauvages n'est point spécifiquement suisse. A l'époque, on rencontre cette juxtaposition dans d'autres pays européens. Ce qui apparaît lié à la Confédération de ce temps, en raison de la spécificité de ses institutions, c'est la grande confusion qui en découle dans la conduite des affaires officielles. Le vrai demeure que l'ensemble des Liges, promues au rang de puissances militaires européennes, ne dispose pas de l'autorité et de l'appareil diplomatique qui leur permettraient de mener une politique cohérente, mais encore que les cantons eux-mêmes maîtrisent mal leurs forces armées. Il n'apparaît pas toujours facile, même après coup, de distinguer dans une expédition en force, ce qui revient à la décision officielle de ce qui est dû à la démarche privée.

L'ambiguïté d'ailleurs apparaît moins dans la définition des origines que dans l'analyse détaillée des méandres, de possibles métamorphoses. Telle opération, à ses débuts spontanée, peut se voir en quelque sorte „officialisée“ en cours de route, ou après coup, alors que la campagne décidée, préparée et dirigée par les magistrats, en cours d'exécution dégénère en équipée sauvage. Les guerres de Bourgogne en offrent maints exemples, alors qu'au cours des guerres d'Italie, se développe, en plus, un nouveau phénomène,

celui du combattant régulier rejoignant le service étranger, ou au contraire, venu de ce dernier et repris dans une expédition contrôlée par les autorités. Il existe même des cas où les passages se font aux trois niveaux, et vraisemblablement pas une seule fois. Parce que la Diète, organe suprême des Confédérés, n'a pas les moyens de faire respecter ses décisions et parce que les gouvernements des cantons, à l'époque, sont beaucoup moins solidement en place qu'on ne l'imagine, ne disposant comme moyen de faire valoir leur décision, que des forces armées composées par leurs propres sujets.

Ajoutons à cela, qu'au plan de la grande politique, les renversements d'alliances, comme les attermolements diplomatiques, favorisent, indépendamment des levées officielles, les fluctuations d'un marché alimenté par la dialectique de l'offre et de la demande.

Ce qui précède démontre – nous l'avons relevé déjà – que la force militaire helvétique de ce temps, ne profite que très imparfaitement à l'Etat. Et ceci non seulement parce qu'elle demeure mal maîtrisée, mais aussi dès l'instant où l'Etat, à cette époque de l'histoire suisse, apparaît à la fois partout et nulle part. Sous forme de pouvoir partiel, fractionné, il demeure partout, au niveau de la commune, des juridictions, des anciennes seigneuries, des assemblées régionales ou des conseils gouvernementaux, voire, mais de manière souvent plus fictive que réelle, à celui de la Diète qui regroupe, dans des séances de fréquence irrégulière, les ambassadeurs des cantons et de ce qu'on appelle les alliés proches. Sous forme d'autorité souveraine incontestée, en revanche, l'Etat n'est nulle part, puisque les campagnes, surtout dans les républiques urbaines, s'opposent à l'emprise grandissante du chef-lieu et que le canton très souvent, refuse d'exécuter ou d'appliquer les décisions de la Diète. Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater que les plus grandes victoires remportées au plan militaire, celles de Grandson, Morat et Nancy, aboutissent à la plus grande crise décelée et éclatée dans les rapports entre les républiques urbaines d'une part et les démocraties à Landsgemeine d'autre part. Crise où la menace d'un conflit fratricide armé, et d'un divorce définitif ne sont point absents. Pas plus qu'on ne sera surpris d'apprendre, sans s'en féliciter d'ailleurs, que les cantons de la Confédération occidentale, Berne en tête, ont abandonné leurs partenaires et alliés de toujours à la veille de Marignan, affaiblissant ainsi les forces armées disponibles d'un tiers de leurs effectifs. On connaît les raisons profondes de l'antagonisme: différence d'institutions, partiellement de sociétés, oppositions entre la Confédération du Gotthard couvrant l'axe commercial nord-sud, de l'Allemagne à Milan et la Confédération du Plateau, située entre les Alpes et le Jura, essentiellement motivée et entraînée par le souci de maîtriser la route du Rhône au Rhin, de Genève à Bâle.

Peut-on reconstituer après coup le visage et les vertus du soldat suisse de ce temps? En 1485, naissait à Soleure Urs Graf qui allait devenir un peintre verrier connu, un orfèvre réputé, et surtout un dessinateur au grand talent. Alors que les chroniqueurs suisses de l'époque, un Diebold Schilling de Berne, ou un Petermann Etterlin de Lucerne enrichissent leurs textes d'illustrations abondantes, de scènes à la fois parlantes et prenantes, ces dernières demeurent pourtant stéréotypées, suite à la représentation anonyme ou conventionnelle des personnages et des paysages qui les composent. Graf, marqué par

l'influence et l'esprit de la Renaissance, doué d'un sens aigu de l'observation critique, avec un réalisme sans fard, reproduit les violences et les cruautés des guerres d'Italie. Son dessin d'un combattant suisse de 1514, à la veille de Marignan, est demeuré célèbre. Près de cinq siècles plus tard, il impressionne encore. L'homme fort, robuste, trapu, solidement campé sur ses jambes, largement écartées, aux cuisses musclées et aux mollets épais, s'appuie sur sa lance, dans une belle réussite de composition du trait, en se dessinant en forme de croix, avec l'épée à deux mains, accrochée au ceinturon, mais reproduite en position horizontale. Dans la main droite, le bérêt à plumes. L'attitude générale s'impose d'elle-même, le regard est farouche, l'expression sauvage. D'un mot, le gaillard fait peur.

Les armes que porte le combattant représenté par Urs Graf sont donc la pique, d'un peu plus de cinq mètres de long et l'épée dite à deux mains. La première, dont le maniement exige une grande dextérité et une certaine force, demeure destinée à servir dans le cadre du groupe, dans un ensemble soudé, à côté de mille autres engins du même type, formant un noyau de rupture chargé de disloquer les rangs adverses. Une fois l'objectif atteint, la pique devenue encombrante, est momentanément abandonnée au profit de l'épée, ou, troisième arme privilégiée des Suisses, de la hallebarde, toutes deux armes de combat rapproché, la dernière étant utilisée surtout contre l'adversaire à cheval que l'on doit désarçonner. On trouve également des armes à feu, l'arquebuse, ou des armes à trait, l'arbalète, chère à Guillaume Tell, mais dans un nombre infiniment plus restreint que ne le voudrait la tradition populaire.

L'engagement tactique est dicté par la masse d'infanterie, redoutable force de frappe des Confédérés de cette époque – nous l'avons signalé déjà – en d'autres termes, la véritable reine des batailles. Très peu d'artillerie, généralement prise à l'ennemi, et dont le fonctionnement souvent échappe. Pas de cavalerie de combat, exception faite de Morat. Lorsque le temps ou la discipline permettent le fractionnement des contingents cantonaux, on constitue en principe, trois masses concentrées, l'avant-garde, le gros, l'arrière-garde. Ces paquets de cinq à dix milles hommes, pressés les uns contre les autres, peuvent prendre la forme de phalange, de hérisson, voire de carré, selon la nature du terrain, le dispositif ennemi ou les aléas imprévisibles qui précèdent le choc décisif. La certitude de l'engagement en groupes pose aujourd'hui comme hier, la question d'une formation préalable. Sur ce point précis, nous demeurons mal informés.

Il est certain que dans l'ancienne Confédération, les hommes possèdent leurs armes, partiellement leur équipement, qu'ils se retrouvent à des fêtes de tir ou à des concours de gymnastique et que là on se mesure au lancer du poids, à la course à pieds, à la lutte au caleçon. Mais il n'y a point de préparation militaire ou para-militaire officielle, point d'exercices en commun ou de manoeuvres d'ensemble. Ce qui apparaît déterminant, c'est l'âge de l'engagement. Dès l'âge de 14 ans, les garçons rejoignent leurs aînés, marchent à leur côté. C'est d'eux qu'ils apprennent, du moins pour l'essentiel, le métier de soldat. Nous avons évoqué déjà, mais de manière très générale, les problèmes posés par le contrôle de la discipline. Il se révélait double, se situant au plan de la levée des troupes comme à celui de l'engagement au combat. Nous avons signalé aussi la confusion entre les

contingents régulièrement mobilisés par les magistrats, les corps-francs partis sans l'avis des autorités, souvent en opposition avec elles, et les mercenaires engagés par les puissances étrangères avec ou sans la bénédiction des gouvernements cantonaux, la distinction demeurant difficile à établir, en raison des passages multiples d'une catégorie à l'autre. De même pour des raisons différentes, la discipline au combat, ou pour préciser avant et après la bataille, laisse à désirer.

On se gardera d'oublier, ici encore, que l'armée est composée pour l'essentiel de contingents cantonaux, donc de forces demeurées distinctes, aux ordres de leurs capitaines respectifs, et qui ne sont soumises à un commandement suprême qu'en toute dernière heure. Ce dernier, lorsqu'il est désigné, l'est par un conseil de guerre où sont représentés les commandants des contingents cantonaux et où la décision est généralement prise à main levée. On se rappellera aussi que dans cette masse considérable de quelque 20.000 hommes, les noyaux de composition féodale – donc qui reflète au plan militaire les structures de la société politique – se font de plus en plus rares. Certes en droit, certaines règles héritées du XIV<sup>e</sup> siècle, restaient valables. Le Convent de Sempach de 1393, imposait l'obéissance aux supérieurs, sanctionnait durement la désertion, protégeait les femmes, les enfants, les établissements religieux, et donnait aux seuls capitaines la responsabilité du partage du butin. Comme on l'imagine aisément, en raison même des faiblesses institutionnelles des Liges, ces directives, sans être restées toujours lettres mortes, souvent n'étaient que mal et méchamment appliquées. A commencer par les mesures qui visaient la mise en ordre et en place des différents corps de troupes avant l'attaque. Elle s'est faite à Morat en 1476, difficilement d'ailleurs car nous savons de source sûre que les hommes bouillonnaient d'impatience dans l'attente de l'assaut. A Marignan en revanche, comme l'a démontré récemment Walter Schaufelberger, l'armée s'est mise en mouvement sans le consentement des chefs, et alors que les négociations avec les représentants du roi de France, n'étaient pas achevées. Quant à la bataille d'Arbedo au Tessin contre les Milanais, ou la rencontre de Grandson face à l'armée du Hardi, il s'agit d'exemples frappants, d'engagements fractionnés, moins dus, n'en déplaise à certains historiens militaires suisses, à la maîtrise raisonnée d'une manoeuvre tactique originale, adaptée au terrain ou à l'ennemi, qu'à l'arrivée ou au départ échelonnés des contingents cantonaux. Souvent, indiscipliné, voire rebelle, avant ou après le combat, le soldat confédéré de ce temps apparaît incomparable de courage, de résistance et de camaraderie au moment de l'épreuve. Les victoires qu'il remporte, pratiquement sans artillerie, presque toujours sans cavalerie, sont celles d'une masse de fantassins, plusieurs milliers d'hommes, toutes piques dehors, soudés les uns aux autres, irrésistibles dans leur élan, maîtres de la mêlée. Le palmarès demeure éloquent.

Des guerres de Bourgogne à celles d'Italie, en passant par celle de Souabe, et jusqu'en 1515, dans une vingtaine de rencontres armées, que des victoires. Et Marignan, loin de nuire à la réputation du combattant suisse de l'époque, à sa façon, la fortifie, favorisant l'engagement des mercenaires, donc de ce que l'historiographie appelle le service étranger, service qui va durer jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et dont la couronne de France, avec ses douze régiments capitulés et ses gardes suisses, a largement profité.

On sait que le carré suisse fera école dans toute l'Europe. Pas seulement en France, mais aussi en Italie, dans la Péninsule Ibérique, dans le Saint Empire surtout où les lansquenets allemands deviendront de redoutables adversaires. Jusqu'à Novare, en 1513, contre les troupes de Louis XII, la supériorité de l'infanterie confédérée, demeure incontestée, encore que les pertes ne soient point légères. Mais à Marignan, et à Pavie, il y a des milliers de lansquenets allemands, puis espagnols rompus à la même tactique. Il y a surtout la complémentarité meurtrière d'un engagement massif de cavalerie et d'artillerie. Désormais à lui seul, le hérisson bardé de fer, redouté et redoutable, ne peut plus imposer sa loi.

Derrière ces piques, derrière ces hallebardes, derrière ces regards, il y a des hommes. Peut-on, cinq siècles plus tard, les comprendre, les définir, les faire renaître dans leur frustré complexité? Quels sont leurs sentiments, leurs réactions face au gain, à l'argent, face à l'amour, aux sentiments, face à la mort?

Face au gain, le jugement est vite prononcé. C'est l'âpreté engendrée par l'envie, par le vieux rêve du pouvoir de l'argent, par la condition sociale modeste, par la rareté d'une solde distribuée. D'où la ruée sur le butin, mal estimé, mal partagé. D'où parfois les pillages, vols ou autres larcins, d'ailleurs communs à la soldatesque de ce temps. Quant à l'amour, comme on peut l'imaginer, il s'agit essentiellement de l'accomplissement de l'acte charnel. Sur ce point précis, pas de différence avec les combattants des autres pays d'Europe. Diebold Schilling, le chroniqueur bernois, nous montre les vainqueurs de Morat savourant le repos du guerrier avec les filles de joie de l'armée bourguignonne. Qu'en est-il, en revanche, de la tentation de violer les femmes honnêtes? Les cas où l'on y succombe sont relativement rares, en raison de l'exemple dissuasif du châtement suprême. Il n'empêche que les compagnons à l'époque rentrés de France ou d'Italie, sont souvent des enfants perdus, la fuite dans l'alcool faisant le reste. D'où l'opposition farouche de Zwingli, le réformateur zurichois, envers toute politique engendrant des expéditions guerrières à l'étranger. C'est au cours des siècles suivants et dans les régiments engagés au service des princes, que le combattant suisse, demeuré intrépide et courageux, deviendra un soldat éduqué et discipliné. Qu'en est-il de la réalité du face-à-face mortel? Les chroniqueurs contemporains, dans la Confédération comme ailleurs, accordent une large place aux représentations des batailles, des escarmouches, des coups de main où l'on se mesure, s'entretenant et s'étripant à qui mieux-mieux, à coups de hallebardes, d'épées ou de haches. Diebold Schilling donne de l'exécution sommaire des quelques 400 défenseurs de Grandson par le Grand Duc d'Occident, des reflets saisissants où les pendus aux arbres ou les noyés du lac occupent la plus large place de l'image. Mais ces représentations, à la fois naïves, réalistes et cruelles, accompagnent toujours un texte de nature événementielle, en dépit de détails scabreux, d'une sobriété rare. Il en va de même des chants populaires, d'origine souvent inconnue, mais qui, après coup, célèbrent ou rappellent les exploits. La chanson dite de Morat par exemple, narre l'extermination des Bourguignons que l'on a assommés sur place, repoussés dans les eaux du lac, ou tirés dans les arbres comme de vulgaires moineaux. Le tout évoqué dans le simple contexte du récit populaire, sans considération d'ordre philosophique,

voire métaphysique, sans allusion à l'appréhension du trépas, au choc de sa violence soudaine, aux conséquences de sa venue. En d'autres termes, on meurt dans la plus grande simplicité.

Cette absence de sentiments apparaît conforme aux mentalités de ce temps, au plan militaire s'entend. Elle ne doit rien à la spécificité helvétique. Tout au plus, pourrait-on relever qu'à l'intérieur des Liges, elle s'accompagne d'une forme de mépris de la mort. On l'expliquera par la jeunesse des engagés, recrutés souvent dès leur quinzième année, comme par l'importance du volontariat. Jeunesse d'une part, volontariat de l'autre, expliquent d'ailleurs aussi, du moins partiellement, l'audace des opérations, l'impétuosité des assauts, la férocité des mêlées, la convoitise du butin. D'autant mieux sans doute, que dans le face-à-face mortel, du moment qu'on demeure vainqueur, la mort donnée est infiniment plus fréquente que la mort subie. Quoi qu'il en soit, l'idée du trépas, ne semble guère préoccuper le Confédéré de ce temps. Pas plus que la vision des corps inertes qui jonchent les champs de bataille ne paraît impressionner les survivants. Les Suisses, presque toujours, respectaient l'ancienne coutume qui prescrivait qu'on demeurât trois jours sur place, sans doute pour célébrer et savourer la victoire, peut-être pour attendre un possible retour de l'ennemi, certainement pour se partager le butin.

Autre tradition spécifiquement helvétique celle-là: le fait de s'agenouiller avant de donner l'assaut. On pourrait supposer que c'est une manière d'évoquer la mort puisque toute prière adressée au ciel, non seulement apparaît comme une manifestation de la foi, mais encore à sa façon, prépare à la vie éternelle. A dire vrai, cette cérémonie collective devait revêtir un aspect impressionnant, en raison du nombre considérable de participants, plusieurs dizaines de milliers.

Cérémonie parfois mal connue de l'ennemi qui, voyant cette masse d'hommes à genoux, les bras écartés et levés, à tort – mais pour peu de temps seulement, en raison de l'assaut qui allait suivre – imaginait que l'adversaire implorait la grâce et refusait de se battre. A l'étudier de plus près, on se rend compte que cette prière collective ne signifie guère une préparation au trépas. C'est toujours et seulement l'aide de Dieu qui apparaît évoquée, espérée, réclamée, de Dieu et de ses saints. Pour vaincre, non point pour mourir. D'ailleurs, le fait qu'après la bataille aussi, on remercie le Seigneur, suffit à prouver que c'est bien, du moins essentiellement, de la victoire terrestre qu'il s'agit et non point de celle qui ouvre aux défunts les portes du paradis. Il ne demeure pas sans intérêt de relever que la seule fois – du moins à notre connaissance – où les termes de souffrance apparaissent dans cette forme d'invocation, ils se rapportent au sacrifice du Christ et non à celui du combattant.

Est-ce à dire alors que l'appréhension de la mort reste entièrement absente de l'esprit des soldats confédérés de ce temps? Nous ne le pensons pas. Certes, elle ne se manifeste pas au plan du document officiel, ou même du récit de l'époque, voire de l'illustration des chroniques. Il faut la chercher dans l'imaginaire, le superstitieux, dans l'étrange cortège des signes avant-coureurs. Pour cette population en majorité paysanne, à la piété simple, aux moeurs rudes, aux labeurs pénibles, les croyances apparaissent plus fortes que les sentiments, les frayeurs plus profondes que l'angoisse. Ce qui fait peur, c'est moins la



mort que les ombres qu'elle projette sur l'écran des phantasmes collectifs. Surtout sur celui de l'insaisissable perception de l'irrationnel. Ainsi les signes prémonitoires qui précèdent les batailles sont légions. La tragédie de St-Jacques sur la Birse, du 26 août 1444, qui voit quelque 1500 Confédérés résister vaillamment aux assauts répétés du Dauphin Louis et de ses Armagnacs, avant de succomber les armes à la main, est annoncée par plus de dix indices à la fois précurseurs et mystérieux qui vont du passage de la comète à la vision fantastique d'armées d'ombre et pourtant bruyantes se battant dans le ciel. Une boule de feu encore, qui sillonne la nuit d'un horizon à l'autre avant la rencontre de Dornach en 1499. Le 3 septembre 1476, entre Morat et Nancy, l'éclipse de lune, du moins en est-on convaincu, annonce la fin prochaine du Téméraire. Et le soir qui précède Marignan, les combattants suisses, regroupés dans la plaine lombarde, contemplant, non sans effroi, une croix sanglante, peut-être formée de nuages, mais qui à leurs yeux, annonce le châtement céleste.

Peut-on, des guerres de Bourgogne aux guerres d'Italie, donc en l'espace d'une à deux générations, dans l'attitude du combattant suisse de ce temps, relever une évolution, une mutation, voire une métamorphose? Apparemment pas. C'est encore la même intrépidité, la même folle audace, la mort donnée plutôt que la mort subie. C'est toujours, dans les documents officiels, l'absence de sentiments et de sensibilité. Il y a pourtant une différence qui va se révéler durable. Les guerres de Bourgogne sont en premier des opérations de nature défensive. Certes, la tentation de s'étendre territorialement en direction du couchant par l'annexion de la Franche-Comté, s'est offerte. En réalité, les Confédérés ne se sentent guère attirés par la Bourgogne. Nous l'avons dit déjà, les grands axes routiers qui reliaient les Liges à leurs voisins, franchissaient les Alpes ou longeaient le Plateau. Quant à l'éclat prestigieux d'une cour brillante où se perpétuaient les fastes d'un moyen âge finissant, il n'attirait que quelques notables de la Confédération. Le peuple ne les connaissait point. D'où l'étonnement des combattants victorieux à Grandson et à Morat, face aux richesses insoupçonnées du Téméraire.

Il en va tout autrement pour l'Italie comme pour l'extraordinaire attrait qu'elle exercera dès cette fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il exprime à sa façon le besoin de l'évasion, du renouveau, l'appel d'horizons plus vastes, une espèce de quête de l'absolu. Ce chapitre de l'histoire suisse, contrairement aux guerres de Bourgogne, résolument offensif celui-là, n'est pas fait que de faiblesses institutionnelles, de contradictions politiques, de considérations économiques et sociales, de vigueur physique, de victoires militaires ou encore d'appétits financiers. Il renferme, dans les limites difficiles à saisir d'un grand élan irrationnel, la matérialisation d'un rêve. Il demeure hors de doute que la civilisation milanaise, celle des villes – plus vraisemblablement dans ses modes de vie que dans ses expressions artistiques – a exercé sur ces rudes compagnons, souvent fils de paysans pauvres ou d'artisans besogneux, une fascination magique. Que d'ailleurs il n'était pas nécessaire de comprendre ou d'analyser pour la vivre intensément. Témoin, les paroles de ce chant très simple, populaire aujourd'hui encore en Suisse alémanique qui date de l'époque et où se reflète l'irrésistible attrait du départ, le goût de l'aventure, l'effort des marches interminables,

mais aussi, dans cette émouvante pudeur des sentiments mieux ressentis que maîtrisés, les lumières et les ombres de l'amour et de la mort. Non point d'une mort ignorée, donnée ou subie, voire projetée, en vision de l'imaginaire, sur l'écran prémonitoire des fantasmes et des frayeurs. Mais d'une mort acceptée, parce que signifiant le terme d'une existence qui fut digne d'être vécue et au cours de laquelle l'ivresse de l'exploit a enfoui dans l'oubli la médiocrité du quotidien. D'une mort fleurie où, avant que l'âme ne s'envole vers son créateur, le corps a trouvé sa paix.

Il n'est pas facile d'adapter l'alémanique au français, ni de rendre dans une langue littéraire la sensibilité dialectale des petites gens. Si nous tentons de le faire, bien imparfaitement sans doute, et non point sans un brin d'émotion, nous savons qu'une chanson est faite pour être chantée et non point pour être lue. Mais il nous semble que c'est une manière discrète, après avoir montré les combattants suisses de ce temps, dans leur nudité et leur vérité, de leur rendre ce témoignage plus intime.

*S'wot aber e luschtige Summer gä*

*(Il y aura un joyeux été)*

*(Adaptation française libre de la chanson populaire)*

L'été joyeux va revenir,  
Souliers graissés, sans perdre haleine,  
Avec les fifres et les tambours,  
Chacun doit partir à son tour  
Vers Milan, la lointaine.

Jean, Petit-Jean, reste avec moi,  
J'aurai l'ennui et de la peine,  
Pourquoi t'en aller, pas à pas?  
Pourquoi t'en aller tout là-bas  
Vers Milan, la lointaine.

Et si Milan était plus loin,  
Marcher des heures par centaines,  
Avec les fifres et les tambours,  
Chacun doit partir à son tour,  
Vers Milan, la lointaine.

Mais quand l'été joyeux s'enfuit,  
Plus d'amis pour les filles en peine.  
La place attend où l'on repose  
Au grand jardin, parmi les roses,  
Dans Milan la lointaine.

## Sources et bibliographie sélective

- Jean-François *Bergier*, Le trafic à travers les Alpes et les liaisons transalpines du haut Moyen Age au XVII<sup>e</sup> siècle, in: *Le Alpi e l'Europa*, Actes du colloque de Milan, vol. 3, Bari 1975.
- Wilhelm *Bickel*, Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz seit dem Ausgang des Mittelalters, Bas ZG, Basel 1950.
- H. *Buttner*, Zur politischen Erfassung der Innerschweiz im Hochmittelalter, Deutsches Archiv für Geschichte des Mittelalters, 6, 1943.
- Philippe *Contamine*, La guerre au Moyen Age, Paris 1972.
- André (Mélanges) *Corvisier*, Le soldat, la stratégie et la mort, Paris 1985.
- Die Chronik Erhards von Appenweiler mit ihren Fortsetzungen, hg. von August *Bernoulli*, Basler Chroniken 4, Leipzig 1980.
- Adolf *Gasser*, Die Territoriale Entwicklung der Eidgenossenschaft, 1291-1797, Aarau 1932.
- Grandson – 1476, Essai d'approche pluridisciplinaire d'une action militaire du XV<sup>e</sup> siècle, Lausanne 1976.
- Robert *Joos*, Die Entstehung und rechtliche Gestaltung der Eidgenössischen Tagsatzung bis zur Reformation, Schaffhausen 1925.
- P. *Klaur*, Genossame, Gemeinde und Mark in der Innerschweiz mit besonderer Berücksichtigung des Landes Uri, Vorträge und Forschungen hg. von Th. Mayer, Lindau 1964.
- R. *Laur-Bellart*, Studien zur Eröffnung des Gotthards, Zürich 1924.
- Ludwig *Schwinkhart*, Chronik, 1506-1521, hg. von Hans von *Greyerz*, Ahvb, 36, 1941.
- Theodor *Mayer*, Die Entstehung des modernen Staates im Mittelalter und die freien Bauern, Zeitschrift der Savigny Gesellschaft für Rechtsgeschichte, Weimar 1937.
- Morat, 5<sup>e</sup> Centenaire de la bataille de Morat, Actes du Colloque, Freiburg und Bern 1976.
- W. *Muschg*, Die Mystik in der Schweiz, 1200-1500, Frauenfeld 1985.
- Nancy. Cinq centième anniversaire de la bataille de Nancy, Actes du Colloque, Nancy 1979.
- Gottlieb Friedrich *Ochsenbein*, Die Akten der Belagerung und Schlacht von Murten, Freiburg 1976.
- H.C. *Peyer*, Die Eidgenossenschaft der Waldstätte, in: Handbuch der Schweizergeschichte, Zürich 1972.
- Louis-Edouard *Roulet*, Société, Etat en Suisse à l'époque des guerres de Bourgogne et d'Italie, in: Commission internationale d'histoire militaire, Acta No 5, Bucarest, 10-17, VIII, 1980.
- Louis-Edouard *Roulet*, Milan et la naissance de la Confédération primitive, in: Publication du Centre européen d'Etudes burgondo-médianes, No 20, Bâle 1980.
- Louis-Edouard *Roulet*, Milano e la Confederazione helvetica all'epoca di Ludovico Moro, in: Milano nell'eta di Ludovico Moro, Milano 1983.
- Albert *Sennhauser*, Hauptmann und Führung im Schweizerkrieg des Mittelalters, Zürich 1965.
- Walter *Schauffelberger*, Der alte Schweizer und sein Krieg, Studie zur Kriegsführung vornehmlich im 15. Jahrhundert, Zürich 1966.
- Walter *Schauffelberger*, Marignano. Strukturelle Grenzen eidgenössischer Militärmacht zwischen Mittelalter und Neuzeit, ASMZ, Frauenfeld 1993.
- Diebold *Schilling*, Berner Chronik, Bern 1945.
- Giuglia *Soldi-Rondinini*, Relations commerciales de Milan avec certaines villes des Pays-Bas au XIV<sup>e</sup> siècle, in: Publication du Centre européen d'Etudes burgondo-médianes, No 20, Bâle 1980.
- S'wot aber e luschtige Summer gä (Il y aura un joyeux été). La présente adaptation française s'appuie sur un texte alémanique modernisé au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais qui remonte à une ancienne chanson de mercenaires suisses datant de l'époque des guerres d'Italie (début du XVI<sup>e</sup> siècle). Cf. Schwyzerfänli, Ernste und heitere Kriegs-Soldaten- und Volkslieder der Schweizer aus dem 16., 17. und 18. Jahrhundert, publié par Hans in der Gand, sans date ni lieu.
- Hans-Georg *Wackernagel*, Kriegsbräuche in der alten Eidgenossenschaft, in: Altes Volkstum der Schweiz, Basel 1956.
- Leo *Zehnder*, Volkstümliches in der älteren Schweizerischen Chronik, Basel 1976.